

## 10 Faits divers & Justice

### Franceville/Trafic de puce de téléphone portable et de carte mémoire en milieu carcéral

## En prison pour avoir voulu rendre service à un détenu

N.O.

Franceville/Gabon

**LAURITA** Ngokimina, Gabonaise âgée de 23 ans, va devoir rendre des comptes à la justice. Et pour cause. Il lui est reproché d'avoir dissimulé une puce de téléphone portable et une carte mémoire dans un pot de lait de toilette destiné à son prétendant incarcéré à Yéné, la prison centrale de Franceville, depuis le 19 juin 2016 pour coups mortels.

Les faits se sont produits il y a quelques jours. Laurita Ngokimina se rend à Yéné pour voir son frère qui y est incarcéré. Là-bas, elle fait la connaissance du détenu Esty Wilfrid Bala, un Gabonais âgé de 21 ans.

Celui-ci tombe sous le charme de la demoiselle. Le courant passe tellement bien entre les deux personnes qu'au cours de leurs échanges, le prévenu exprime à Laurita Ngokimina le besoin de communiquer avec l'extérieur. Etant déjà en possession d'un téléphone portable, il lui demande donc de lui fournir une puce et une carte mémoire.

La jeune femme s'exécute mais, pressée de regagner Akiéni, son lieu de résidence, elle charge un cousin d'accomplir la mission. Ainsi, après avoir discrètement introduit la puce et la carte mémoire dans un pot de crème, elle remet le colis à l'émissaire, qui se rend immédiatement à la prison centrale, sans se douter de rien.



Le pénitencier de Yéné, à Franceville.

**SOUS MANDAT DE DÉPÔT**• Mais Esty Wilfrid Bala est un détenu dangereux, puisqu'il est poursuivi pour coups mortels.

Aussi, avant de recevoir le colis, le maton de service, qui avait préalablement appréhendé cet individu avec un téléphone port-

able, se montre-t-il très vigilant. Il décide donc de vérifier convenablement le colis avant d'aller le remettre au destinataire. C'est

ainsi qu'en renversant le contenu de la crème, l'agent découvre le pot aux roses. Le jeune homme qui avait apporté le colis est aussitôt interpellé, puis conduit à la police judiciaire pour nécessités d'enquête.

Au cours de l'interrogatoire, il décline toute responsabilité, et livre dame Ngokimina, qui est alors interpellée par les agents, puis conduite au poste.

Lors de l'audition, la mise en cause est passée aux aveux. Aussi, au terme de l'enquête préliminaire, a-t-elle été présentée, quelques jours plus tard, devant le parquet de Franceville, qui l'a placée sous mandat de dépôt à la prison centrale de Yéné, où elle a rejoint Bala Esty.

## Escroquerie...

## Il s'engraissait sur le dos de la SEEG

E.N.

Lambaréné/Gabon

**UN** compatriote sans emploi, Boris Amvame, 41 ans, s'est illustré ces derniers temps à Lambaréné dans l'arnaque, en s'affublant du titre d'agent de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG). Pour ce faire, le vrai faux technicien de la SEEG errait à travers les rues de Lambaréné, à la recherche de personnes à qui il proposait divers services.

Son mode opératoire: trafiquer les compteurs SEEG, afin de minimiser la consommation devant être facturée à leurs propriétaires. Et, naturellement, ces derniers étaient tenus, en retour, de payer à l'indélicat le service rendu.

De même, Boris promettait aux abonnés de la SEEG dans le besoin, des compteurs et/ou certaines pièces - des disjoncteurs, entre autres - et, une fois l'argent encaissé, il disparaissait sans laisser



Le commissariat de Lambaréné, qui a mené l'enquête préliminaire concernant le cas Amvame Boris...

d'adresse. Une victime, G.A., témoigne : « J'ai rencontré Amvame Boris sur le compteur de ma fille posé sur mon mur. Quand je lui ai demandé ce qu'il faisait là, il a répondu qu'il travaillait à la SEEG et qu'il était en train de régler le compteur pour qu'il ne consomme pas beaucoup. Intéressée, je lui ai dit que moi aussi j'avais mon compteur au courant coupé et sans disjoncteur. Pour faire ce travail, il m'a demandé

une somme de 15 000 francs que je lui ai remise séance tenante. Il est revenu me voir le lendemain pour me demander, cette fois-ci, 70 000 francs, afin qu'il me fournisse un compteur Edan neuf. Je lui ai remis une avance de 25 000 francs. Depuis lors, il s'est volatilisé dans la nature. Le numéro de téléphone qu'il nous a donné ne répond plus lorsqu'on l'appelle.»

**LA JUSTICE SANS PITIÉ POUR L'INDÉLICAT**• En

désespoir de cause, la victime a fini par porter plainte à la sûreté urbaine du commissariat de police du deuxième arrondissement pour "escroquerie et abus de confiance". L'enquête ouverte à ce sujet a permis aux Officiers de police judiciaire (OPJ) de constater que la liste des victimes escroquées par sieur Boris Amvame est déjà longue. Aussi, une souricière a-t-elle été mise en place par les agents

pour le cueillir. Ce qui ne sera pas long à se réaliser. Sitôt informés de l'arrestation du malfrat, les plaignants ont afflué au commissariat de police pour que justice leur soit rendue.

Au cours de l'interrogatoire, Boris Amvame est passé aux aveux. Ainsi, après avoir reconnu les faits, il a présenté ses excuses à ses victimes, puis sollicité l'indulgence des policiers.

Malheureusement pour lui, la justice a été sans pitié à son encontre. Pour preuve, au terme de l'enquête préliminaire, le suspect a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de première instance de Lambaréné. Et le ministère public, après audition, l'a placé, en attendant son jugement, sous mandat de dépôt à la prison centrale pour le chef d'accusation d'"escroquerie".



... qui attend désormais son jugement à la prison centrale locale.

## ... et cambriolage d'une salle de jeux au quartier Isaac à Lambaréné

## Les malfrats s'enfuient avec le contenu du coffre

E.N.

Lambaréné/Gabon

**L'UNE** des trois salles de jeux du débarcadère d'Isaac, dans le deuxième arrondissement de Lambaréné, a été dévalisée récemment, de nuit, par des bandits. L'enquête diligentée par la police a abouti à l'arrestation de deux compatriotes sans emploi: Evvard Matéba, alias Mate-

rasi, 23 ans, et Damien Iguezu, 23 ans également. Le propriétaire des lieux, Michel Mohamed, connu sous le nom de "Drogba", explique que la salle de jeux cambriolée est la plus fréquentée des trois, en raison du nombre et de la variété des jeux qui s'y pratiquent. Située à l'intérieur du marché de poisson, elle est malheureusement une cible facile, surtout la nuit venue. Car le bâtiment,



C'est non loin de ce débarcadère que le cambriolage s'est produit.

dont l'arrière donne sur une petite brousse, ne présente pas les garanties d'un endroit sécurisé. Les malfrats, qui le savent très bien puisqu'ils sont certainement des habitués du site, en ont profité pour perpétrer leur coup, croit savoir une source proche du dossier.

La même source précise que les deux visiteurs indésirables se sont introduits par infraction dans la salle.

En effet, pour s'inviter dans la pièce, ils ont cassé les cadenas de la porte arrière. Puis, s'en sont pris au coffre, le vidant de tout son contenu, soit 36 000 francs, avant de s'évanouir dans la nature.

Mais pas pour longtemps, heureusement, puisque les policiers de la sûreté urbaine du commissariat du deuxième arrondissement réussiront finalement à leur mettre la main dessus.